



**Ambassade  
Des Etats-Unis d'Amérique**

SERVICE DE DIPLOMATIE PUBLIQUE  
2, avenue Gabriel  
75382 Paris Cedex 08  
Tél : 01.43.12.27.59

Paris, le 14 novembre 2024

**Ouverture de l'appel à candidatures pour le programme Jeunes ambassadeurs de l'engagement associatif 2025**

Madame la directrice/Monsieur le directeur,

Le programme Jeunes ambassadeurs de l'engagement associatif 2025 est proposé par l'Ambassade des États-Unis d'Amérique en France.

Le programme « Jeunes ambassadeurs de l'engagement associatif » comporte plusieurs phases en France et aux États-Unis, notamment des formations inter-régionales la première ou la deuxième semaine de juillet et un séjour de deux semaines aux États-Unis du 19 octobre 2024 au 3 novembre 2025. Tous les frais liés à ce séjour sont couverts par l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris.

Les candidats éligibles doivent remplir toutes les conditions suivantes :

- Être inscrit(e) en seconde ou en première pour l'année scolaire 2024/2025 dans un lycée des académies d'Aix-Marseille, d'Auvergne Rhône Alpes, de Bordeaux, de Bretagne, de Bourgogne-Franche Comté, de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, de Nancy-Metz, de Reims, de Toulouse, de Créteil, de Paris, de Versailles, de Lille, d'Amiens.
- Être issu d'un milieu socioprofessionnel modeste (votre quotient familial, ou votre lieu de résidence en quartier prioritaire politique de la ville, ou votre établissement scolaire en quartier prioritaire politique de la ville seront utilisés comme référence. Par le passé, les dossiers présentant un quotient familial inférieur à environ 1500 euros ont été favorisés.)
- Être de nationalité française
- Être éligible à l'ESTA (Electronic System Travel Authorization)
- Avoir un bon niveau d'anglais (niveau européen B1:  
<http://www.courslangues.com/paris/cours-anglais/test-anglais-gratuit> )
- N'avoir jamais participé à un voyage aux États-Unis
- Avoir déjà une expérience de bénévolat et/ou d'engagement citoyen

- S'engager à réaliser un projet de votre choix avant le séjour aux Etats-Unis, de façon autonome
- Être vacciné contre la Covid-19 (la vaccination obligatoire est demandée par l'association gérant le programme aux Etats-Unis)

-  
Vous trouverez davantage d'informations sur le programme et la procédure de candidature sur <https://fr.usembassy.gov/fr/le-programme-des-jeunes-ambassadeurs/>. Les dossiers de candidature dûment remplis doivent être validés en ligne avant le 5 janvier 2025.

N'hésitez pas à contacter [Paris\\_YouthAmbassadors@state.gov](mailto:Paris_YouthAmbassadors@state.gov) si vous avez des questions.